


L'an mil huit cent quatre-vingt-trois et le cinq  
Mai, à cinq heures du soir.

1109  
naissance.

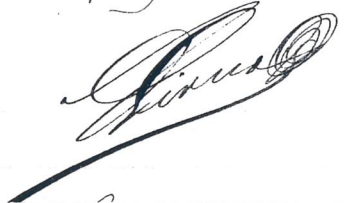
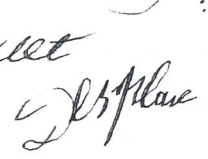
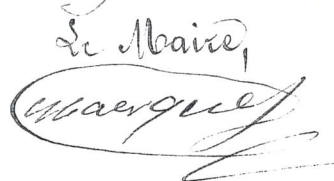
Gardeant nous, Marguet Jean, Maire, officier de  
l'état-civil de la commune de Melles, arrondissement de  
Saint-Gaudens, département de la Haute-Garonne, a comparu:  
Le sieur Rioux Auguste, âgé de trente-un ans, profession

d'Agent général d'assurances, demeurant  
à Melles, lequel nous a présenté un   
enfant du sexe masculin, né au domicile  
du père, le jour d'avant hier, à midi de lui déclarant  
et de Sanson Marie Josephine, âgée de vingt-six ans,  
sans profession, demeurant audit Melles, mariés,  
auquel enfant on a donné les prénoms de Marie-Jean  
Bertrand-Augustin.



livré à Toulouse  
le 22 Novembre 1834

Présents: le sieur Tourquet Bertrand, âgé de quarante  
cinq ans, profession de cultivateur, demeurant  
audit Melles; et le sieur Desplan Baptiste, âgé de  
quarante-six ans, rentier, demeurant audit  
Melles, lesquels ont signé avec nous le présent  
acte, après lecture faite, ainsi que le père.

 Tourquet  
 Desplan  
Le Maire, 

Le vingt-deux novembre l'an mil neuf cent quatorze  
à deux heures du soir, ACTE DE DÉCÈS de Marie Jean Bertrand  
Augustin Rioux, professeur de l'Université, décédé ce jour à lui  
à deux heures du matin, place Victor Hugo, n° 1, à Melles (Haute-  
Garonne) le trois Mai mil huit cent quatre-vingt-trois, domicilié  
à Toulouse, célibataire, fils de Jean-François Augustin Rioux  
décédé et de Marie Josephine Sanson, sans profession, âgé de soixante  
ans, mariés.

ainsi qu'il résulte du certificat de vérification de M. le Docteur Médecin Charrière à ce délégué.  
Témoins domiciliés à Toulouse Hippolyte Rioux, restaurateur, âgé de trente-quatre  
ans, rue du Poids de l'huile 12, frère, et Henri Cabrol artiste lyrique  
âgé de trente-six ans, chemin de la Gloire 38, son parent qui est légitime.

Constaté par Nous soussigné, adjoint au Maire de Toulouse, officier public de l'Etat civil, délégué par lui,  
lecture préalablement faite aux témoins.

   
Le Maire, 